

Esquisse historique de la vallée et commune de Bagnes en Valais

Autor(en): **Courthion, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **1 (1893)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1464>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'escalier qui conduit au château et lui dit : « Volney » vous donne gain de cause ; il ne sera rien changé » chez vous ! »

Volney avait raison et les Neuchâtelois aussi. Avec une constitution aussi sage, des droits aussi bien délimités de part et d'autre, les habitants de la Principauté pouvaient regarder l'avenir sans crainte. Et les convulsions pouvaient agiter l'Europe, la souveraineté passer d'une famille princière dans une autre, les revenus du pays prendre le chemin de Paris ou de Berlin : l'organisation intérieure des deux comtés n'en restait pas moins intacte ; envers et contre tous, les libertés et les franchises des Neuchâtelois étaient sauvegardées.

Paul MAILLEFER.

ESQUISSE HISTORIQUE DE LA VALLÉE ET COMMUNE DE BAGNES EN VALAIS

(Suite et fin).

Toutefois, le désastre étant localisé, la charité put cette fois exercer ses bienfaits. Le tout rentra donc bientôt, pour les Bagnards, dans la voie normale ; ils reprirent en peu d'années le train-train habituel de leur paisible existence, lequel n'aurait depuis été troublé que par des incidents secondaires, sans le cours agité que prirent les événements politiques du Valais entre 1830 et 1848.

Une rapide incursion dans l'histoire du canton est indispensable à l'éclaircissement des sanglants événements qui tourmentèrent les populations de cette commune en 1844.

La Révolution de Juillet chassant Charles X du trône restauré par les alliés, réveilla les sentiments d'indépendance de tous les peuples dont le Congrès de Vienne avait aussi arbitrairement que précipitamment réglé le mécanisme constitutionnel. La plupart des cantons suisses voulurent profiter du bouleversement qui ébranlait simultanément tous les points de l'Europe pour reviser leurs constitutions en les adaptant à leurs propres besoins.

Tombée en apparence, la prépondérance du Haut-Valais subsistait en réalité. Le Congrès de 1815 avait octroyé à l'évêque de Sion, en consolation de l'affaiblissement de son autorité temporelle le droit bizarre de quatre voix à la diète cantonale. Bien plus, les districts allemands du Haut nommaient 24 députés pour une population de 22,000 âmes, alors que les districts français, avec 40,000 âmes, n'avaient que 28 représentants. Les voix épiscopales allant toujours avec celles des districts orientaux, la majorité était indéfiniment acquise au Haut-Valais et tous les projets de réforme constitutionnelle échouaient sous cette perpétuelle coalition.

En 1839, sur la présentation d'une constitution nouvelle acceptée par tous les districts romands sauf celui de Sierre, le Haut-Valais proclama la scission du canton en deux Etats différents et deux gouvernements siégèrent d'abord simultanément à Sion, puis ensuite l'un à Sierre, l'autre à Sion.

Mais la Diète fédérale refusa d'admettre cet état de choses, d'autant plus anticonstitutionnel à ses yeux que les Bas-Valaisans refusaient d'y souscrire. Une nouvelle prise d'armes eut lieu au printemps de 1840 et les Bas-Valaisans victorieux s'étant emparés

de Sierre, imposèrent la nouvelle constitution au Haut-Valais.

Mais le gouvernement libéral de Sion redevenu celui de tout le canton, trop préoccupé d'étaler sa douceur, n'osa toucher à aucune des institutions surannées qu'il avait accueilli la mission de renverser. Il ne sut pas s'armer contre l'éventualité d'une réaction.

« La force du Bas-Valais, dit Daguet était dans » son unanimité. » Jusqu'ici, en effet, le clergé avait fait cause commune avec le peuple. Mais les troubles qui se déclarèrent presque aussitôt sur différents points de la Suisse et aboutirent à la suppression des couvents d'Argovie éveillèrent les craintes des jésuites qui avaient fait de Brigue leur quartier-général et qui, aussitôt, se répandirent dans le Bas-Valais, semant la discorde entre le clergé et le parti libéral et proclamant la religion en danger du haut des chaires ¹.

C'est alors que se forma la société politique connue sous le nom de *Jeune Suisse*, composée de jeunes gens du Bas-Valais. Les jésuites répondirent par l'organisation d'une autre société : la *Vieille Suisse*, sorte de chouannerie recrutée parmi les Hauts-Valaisans et leurs adeptes du Bas, sans exclusion d'âge, laquelle milice s'empara de Sion le 18 mai 1844.

Prévoyant que les libéraux du Bas-Valais s'entendraient pour se diriger sur Sion, la réaction avait pris à l'avance toutes ses mesures. Les Salvanais, que les jésuites venaient de préparer à cette croisade fratricide, s'avancèrent vers les défilés du Trient où, garantis par leur position, ils

¹ Daguet. T. II. P. 444.

se chargeaient, avec des renforts venus de loin, de couper la route aux libéraux pour les empêcher d'aller rejoindre ceux de Martigny.

Le but de cette esquisse sur les événements généraux étant simplement de rendre tangibles les événements particuliers dont Bagnes fut le théâtre — événements dont les historiens ont négligé de faire mention, excepté le colonel Rilliet de Constant — nous renonçons à décrire les scènes horribles qui souillèrent le défilé du Trient et dont d'autres ont retracé tous les faits dont l'analyse est tolérée par la morale.

Revenons à Bagnes, où l'importance numérique de la population avait mieux favorisé qu'en toute autre commune l'institution de deux camps politiques nettement tranchés.

Non sans l'avoir consciencieusement contrôlé d'après de nombreux renseignements puisés à toutes sources, nous citerons ici divers extraits d'un opuscule qu'écrivit, en 1847, pour justifier son attitude en cette occasion, un magistrat libéral bagnard trop vivement critiqué par les hommes de la *Jeune Suisse* pour être suspect d'exaltation¹.

« Le samedi 18 mai 1844, vers les 8 heures du
» matin, arrive à Bagnes un exprès porteur de
» l'adresse du comité de Martigny (libéral) faisant
» un appel aux armes. Cet individu annonçait que
» les citoyens de la plaine de Martigny étaient déjà
» partis du côté de Sion à la rencontre des Haut-
» Valaisans qui s'étaient levés en masse.

¹ M.-E. Filliez. *La vérité à mes concitoyens*. Le récit détaillé du colonel Rilliet de Constant confirme point par point celui de M. Filliez.

» Le nommé François Baup descendit à Martigny
» pour s'enquérir de l'état des affaires.

» Le dimanche, manquant de nouvelles, tout le
» monde était dans l'attente. Après-midi, on apprend
» que Baup avait réellement été la veille à Martigny,
» mais qu'en repartant de Sembrancher, il avait dû
» être assassiné par des individus appartenant à la
» *Vieille Suisse*. »

Jamais il n'a été retrouvé la moindre trace du malheureux Baup, père d'une nombreuse famille. Quelques-uns disent qu'il a dû être jeté dans la rivière; d'autres prétendent que, d'après des révélations bien postérieures à l'événement, il aurait été attiré par trahison dans une cave de Sembrancher pour y subir une mort ignoble et être enfoui après avoir passé par toutes les phases d'une bête de boucherie.

Il est permis de relever ici ces deux versions locales parce qu'elles sont courantes, mais il sera difficile d'en vérifier désormais l'exactitude. Le plus certain est qu'il ne fut plus jamais question de Baup que dans la mémoire de ses concitoyens.

M. Pittier, chef de la réaction à Bagnes, avait, dit-on, pour mot d'ordre de rassembler d'abord les Bagnards des villages éloignés, de se porter sur le chef-lieu acquis aux opinions nouvelles et aller ensuite occuper le débouché de la Combe de Martigny, dans le but d'empêcher les libéraux de se servir de la route du Trient pour venir surprendre par derrière les Salvanains massés sur les rochers qui dominant Vernayaz.

Nous rendons la parole à Filliez :

« C'était un jour de foire (le lundi 20 mai) et déjà
» la plus grande partie du monde s'était retirée...

» Les chefs du parti adverse étaient allés donner à
» Verbier et à Bruson, deux hameaux de la vallée
» placés à l'opposé l'un de l'autre, les premiers
» ordres de soulèvement pour de là suivre les
» flancs latéraux, faire leur jonction dans un lieu
» reculé de la commune et revenir ensuite sur les
» villages du Châble et de Villette, où se trouve le
» plus grand nombre des hommes appartenant au
» parti libéral. Nous vîmes bientôt défilier à travers
» les ravins des bandes armées dans une marche
» rétrograde sur les côtes de la vallée.

» Alors les citoyens du parti libéral, exaspérés
» de cet armement, prennent à leur tour les armes
» et courent en désordre par le village.

» Dans cet intervalle de nos pourparlers, les deux
» bandes de la troupe ennemie avaient opéré leur
» jonction ; nous leur envoyâmes quatre parlemen-
» taires pour engager nos adversaires à déposer
» réciproquement les armes. mais on repoussa nos
» propositions amicales.

» Nous allâmes nous placer, au nombre d'environ
» 120 hommes, sur une éminence pour attendre nos
» adversaires, au devant du village du Châble : mais
» voyant ensuite qu'ils avaient déjà pris la rive
» droite, nous nous portâmes à leur rencontre au
» nombre seulement d'environ 80, au devant du
» village de Villette ; les autres restèrent au Châble.
» Les deux colonnes s'approchent au milieu du
» champ de Corberrayes, entre Montagnier et
» Villette, occupant à peu près le même espace de
» terrain ; celle des adversaires était composée
» d'au moins 400 hommes, mais la nôtre était
» formée en chaîne.

» Je fis aux nôtres défense de faire feu, sauf

» attaque de la part de nos adversaires. Un coup
» part (je ne sais de quel côté) et la fusillade s'en-
» gage. La colonne adverse fait des feux de peloton
» mais tous les coups portent dessus, tandis que
» les nôtres, ajustant à volonté, portent des coups
» plus sûrs.

» Trois du parti adverse tombent mortellement
» blessés, un troisième (*sic*) reçoit une blessure
» grave, quelques autres sont légèrement atteints.
» Nos adversaires prennent alors la fuite et sont
» poursuivis jusqu'au village de Montagnier. »

Tels sont les traits saillants du récit de M. E. Filliez sur cet épisode historique oublié des historiens et quelque peu effacé par la tuerie du Trient.

Quant à l'artisan de cette tentative, il dut se retirer vers Montagnier avant la déroute complète de sa colonne et s'y tenir caché pour échapper à un mauvais parti, ce qui lui aurait valu cette rustique épigramme d'un satirique contemporain :

A travers la Plâtraye (Plâtrière)
Il conduit les ristous ; (conservateurs)
Aux champs de Corberraye
Il les abandonne tous ¹.

Le lendemain, 21 mai, la faction de la *Vieille Suisse* laissa une quatrième victime, un pauvre brave homme qui, surpris armé près du village du Sapey et sommé de se rendre, eut le naïf héroïsme de faire feu. L'exaltation des esprits peut seule excuser les membres de la *Jeune Suisse*, lesquels étaient en nombre, d'avoir fusillé cet homme seul en plein champ au lieu de le désarmer purement et simplement.

¹ Louis Gard. *Chansons inédites*.

Le 22, le Haut-Valais vainqueur sur toute la ligne grâce à l'appui du clergé du Bas envoyait à Bagnes un détachement d'environ 500 hommes, sous le commandement d'Adrien de Courten. Cette colonne arrivait au moment où, au milieu d'un cérémonial de deuil inusité et sous la lugubre envolée de toutes les cloches, les quatre cercueils des victimes étaient exposés sur la place publique devant une nombreuse assistance en voile ou en habit de pénitent qui mêlait les plus grossiers jurons à l'abondance des larmes. Les chefs du parti libéral et de la *Jeune Suisse* durent se cacher ou s'exiler pour échapper à la répression, qui cependant, et peut-être grâce à cela, n'eut pas de suites sanglantes.

IV. FLÉAUX ET CATASTROPHES

**La mort noire. Villages anéantis. — Les bains et les armes de Bagnes.
— La débâcle de 1818 et ses aînées.**

Les catastrophes, parmi lesquelles il convient de classer en toute première ligne les débâcles de glacier et dont la dernière, survenue en 1818, a laissé d'ineffaçables souvenirs, prennent une place trop large dans l'histoire de Bagnes pour que nous ne leur consacrons point une étude spéciale.

La peste (dite *mort noire*) qui a sévi dans l'intérieur de la Suisse en 1348 éprouva surtout le Valais au cours du printemps et de l'été de 1349.

Les chroniqueurs et historiens valaisans ont surtout limité leurs recherches à la région de Monthey et nous disent que le mandement de ce nom perdit la moitié de sa population; des familles furent totalement anéanties. A Troistorrents, le nombre des ménages fut réduit de plus de moitié; car le

fléau était plus meurtrier dans la montagne que dans la plaine.

Bien qu'il ne reste plus aucun document sur les ravages du fléau dans la contrée qui nous occupe particulièrement, et que les historiens aient négligé ou dédaigné de sonder, même par les traditions, dans ces époques lointaines, de nombreuses assertions verbales, en partie dénaturées par l'imagination, mais, en revanche, fortement étayées par des attestations physiques, sont restées vivaces et méritent quelque examen.

Toutefois, comme cette épidémie fut suivie à trois siècles de distance d'une autre moins redoutable, l'ingénuité montagnarde en est venue à amalgamer dans la mémoire des générations ce qui se rapporte à l'une et à l'autre de ces deux sombres périodes.

Il est surtout notoire que le village de Sarreyer a, une fois, été totalement dépeuplé et qu'une seule famille put se dérober à la faulx enfiévrée de la Mort en se réfugiant dans les solitudes de la haute montagne.

Des dons importants faits à l'église paroissiale en actions de grâces constituent le document capital à l'appui de ces vagues assertions¹.

Sur le versant opposé de la vallée, au débouché du torrent de Versegères, sur deux plateaux peu distants l'un de l'autre, l'un en champs, l'autre en *mayens*, s'étalent aujourd'hui les raccards à blé de Champs-Gémeaux et les granges des Ruina-Rossa, assis sur d'anciennes ruines d'habitations. La fertile imagination des gens d'alentour a fait de ces deux

¹ Parmi ces donations on cite notamment la belle grille placée à l'entrée du chœur. La date que porte cette grille concorde parfaitement avec celle de l'épidémie de 1630.

solitudes, mais plus spécialement de Champs-Gêmeaux, le rendez-vous général des revenants et de la sorcellerie.

Une légende que M. Charvot nous contait l'an dernier tendrait à rappeler que ces villages ont été dépeuplés par une épidémie, puis abandonnés comme lieux d'habitation.

En des temps également peu déterminés, Bagnes a possédé des bains qui ont certainement été très renommés, quoiqu'en dise Boccard, qui, négligeant de s'instruire par lui-même, s'efforce de mettre à néant les recherches plus consciencieuses du doyen Bridel. Boccard n'arrive — et cela avec une assertion de caractère purement négatif — qu'à mettre en doute que ces bains aient pu être exploités au XVI^e siècle.

C'est peu ! Nous voulons d'ailleurs fort volontiers admettre que Bridel se soit trop avancé en disant que les sources thermales du Châtelard aient eu leur grande vogue au XVI^e siècle. Leur disparition — due on ne saura jamais au juste, soit à la débâcle de 1595, soit à la concordance de cette catastrophe et d'autres éboulements — ne saurait être précisée. Il vaut mieux se borner à tirer les conclusions de l'ensemble des observations. Placée au flanc d'un torrent et au pied d'un rocher éboulé, la source actuelle a dû être en grande partie ensevelie. Quand ? Voilà ce qu'on aura plus de peine à découvrir.

Plus bas, toujours sur la rive gauche du même torrent, près de la vieille chapelle de St-Etienne, on a trouvé, en fouillant le sol, des débris d'habitations et des ustensiles.

Les dires de Bridel, d'après lequel le village central de Bagnes aurait été englouti avec ses bains,

ne sont donc pas précisément de la fantaisie ! Au reste, ce nom de « Bagnes » resté à l'ensemble de la commune, mais propre à aucun village en particulier et accompagné [des armes parlantes (deux enfants dans une baignoire) n'est-il pas une nouvelle attestation en faveur de Bridel contre Boccard ? Quant à la catastrophe qui a détruit soit le bourg qui a donné son nom à la vallée (*Vallis Balnearum*), soit les établissements thermaux dont il n'est resté qu'une faible source, nous devons renoncer à en préciser la date, toute cette vallée portant des traces d'innombrables cataclysmes.

Dès le V^e siècle de notre ère, nous voyons déjà l'évêque Sylvius contraint de transférer provisoirement son siège d'Octodure à Agaune, à cause des inondations de la Dranse. Vers la fin du siècle suivant, ses successeurs Agricola et St-Héliodore doivent se résigner, après quelques absences momentanées, à quitter définitivement Octodure que les eaux envahissent trop souvent.

Le 7 août 1469, une trombe d'eau s'abat sur les vallées de Bagnes et d'Entremont, le bourg de Martigny est inondé. Tous les ponts de la Dranse sont emportés.

Mais les catastrophes les plus célèbres, sinon les plus désastreuses, sont celles de 1595 et celle de 1818. Cette dernière surtout, de laquelle tous les détails sont connus, doit suffire à donner une idée des autres. Quelque connue qu'elle soit, nous ne pouvons terminer cette étude historique de la vallée de Bagnes sans la raconter :

Suspendu sur la rivière de la Dranse à une hauteur de plus de 600 pieds, le glacier du Giétroz laisse échapper dans l'entonnoir de la gorge de Mauvoisin

de continuel éboulements de glace formant cône à la base de la paroi et obstruant la Dranse que ces débris refoulent aux pieds de la Liaz. Les années froides, la quantité de glaces s'accumule plus considérable que jamais, comblant le lit de la Dranse et s'élevant même parfois entre les deux pentes qui encaissent les eaux. Tel fut le cas en 1818. Les hivers de 1816 et 1817 avaient été très rigoureux et suivis des étés les plus froids du siècle, si bien qu'au printemps de 1818, le glacier, considérablement chargé, barra en peu de temps l'étranglement de la vallée en fermant le lit de la Dranse pour former un immense lac qui s'avancait de plus en plus dans le bassin supérieur au fur et à mesure que son niveau s'élevait.

Dans l'espace de trente-quatre jours, le lac contenu par la gigantesque barrière de glace avait atteint 7000 pieds de long sur 650 de large et 180 de profondeur, et il montait toujours. L'ingénieur Venetz, chargé par l'Etat du Valais, sinon de conjurer une catastrophe désormais inévitable, du moins d'en atténuer autant que possible les sinistres effets, fit creuser une galerie dans la partie supérieure de la digue.

Le 27 mai, un grand morceau de glace s'était élevé du fond avec fracas : on avait cru un instant que la digue entière allait se soulever. Pareil fait se renouvela plusieurs fois depuis. Le 4 juin, la galerie étant achevée, mais s'étant trouvée plus haute de vingt pieds dans le milieu, il fallut la niveler. Les eaux n'en avaient pas encore atteint le niveau, car le temps avait jusque-là été très froid et l'on put travailler à en abaisser le centre jusqu'au 13 au soir, moment auquel les eaux arrivèrent enfin à l'orifice

du tunnel, dont le seuil à partir de cette heure devait s'abaisser graduellement au contact des eaux qui s'écoulaient. Le 14 au soir, le niveau du lac avait baissé d'un pied, le 15 au matin, de 10 pieds, et le 16 au matin, de 30 pieds. En aval de la digue, la rivière coulait à plein lit, mais sans débordement, et l'on commença d'espérer qu'au bout de quelques jours le lac serait entièrement écoulé. Malheureusement, les chaleurs arrivant brusquement, de nombreux morceaux de glace se détachaient de la masse dans la partie inférieure de la digue, et dans la crainte d'une rupture soudaine, l'ingénieur envoyait à chaque heure des exprès aux populations pour les engager à se tenir en garde. Ces exprès devaient descendre la vallée par les flancs élevés afin de se garantir eux-mêmes et de pouvoir plonger leurs regards en amont. Le même jour, 16 juin, à quatre heures et demie de l'après-midi, la barrière céda avec fracas au poids de l'immense lac encore profond de 500 pieds et, par la gorge étroite de Mauvoisin, se forma un torrent de plus de 100 pieds de hauteur qui, emportant 130 chalets, toute une forêt, d'immenses blocs de pierre et plusieurs maisons de Champsec, franchit en 40 minutes les cinq lieues qui séparaient l'ancien lac du Châble et qui, de ce village à Martigny où la pente de la vallée est plus douce, ne mit que 50 minutes.

Il était ainsi six heures quand l'ouragan liquide atteignit la plaine de Martigny, entraînant comme des fétus de paille les débris des ponts, des moissons prêtes à faucher, des arbres chargés de fruits, des provisions, des mobiliers, des cadavres de bœufs et trois cents bâtiments dont un grand

nombre d'habitations encore tièdes de la présence des hommes.

Heureusement, la catastrophe, depuis plusieurs jours considérée comme certaine, n'avait pas surpris les populations depuis plusieurs jours sur leurs gardes, mais bien que les familles se fussent retirées sur les flancs des coteaux, 34 personnes perdirent la vie et suivirent vers le Rhône les débris de toutes sortes qui jonchèrent la plaine de Martigny, où la débâcle étala toutes les épaves du désastre accompli.

« On évalue, a dit Escher, à huit cent millions de pieds cubes la masse d'eau accumulée à l'heure où elle a commencé à s'échapper par la galerie. Cette masse a été réduite à 530 millions et le lac a baissé de 40 pieds, du 13 juin à l'heure de la rupture. Si la galerie n'eût pas été percée, le lac se serait élevé de 50 pieds de plus et la masse d'eau aurait atteint 1750 millions de pieds cubes pour arriver à déborder de la digue. »

La débâcle aurait alors submergé toutes les plaines du Bas-Valais et du district vaudois d'Aigle tandis que le Rhône n'a pas débordé en aval de Martigny parce que le débouché de la vallée étant braqué vers Fully et Charrat, la débâcle s'est précipitée en amont de la plaine, où elle avait trouvé à étendre librement ses eaux, qui dès lors s'écoulèrent tout à l'aise, débarrassées des gros matériaux.

La catastrophe de 1595 se produisit dans des conditions à peu près identiques et fut plus désastreuse encore. Nous ne saurions en donner une idée plus complète qu'en empruntant les intéressants documents ci-après, recueillis par le doyen Bridel.

Au Cotterg, à un kilomètre du Châble, dans une

maison aujourd'hui inhabitée on lit sur une poutre du plafond :

« M. O. F. F. 1595. L. Q. B. F. J. P. L. G. D. G.

» M. Vaudan, ancien maire de Bagnes, en donne
» l'explication suivante :

» *Maurice Olliet fait faire 1595, l'an que Bagnes*
» *fut inondé par le glacier de Gétroz.*

— » 2° Au bourg de Martigny, on lit ces mots
» dans la maison de M. le peintre Gay :

« *Submersio Burgi Martigniaci ei planitiei 4 Juni*
» *1595, inundatione aquæ Drancie provenientis e*
» *valle Bagnarum loco appellato Mauvoisin.* (Submer-
» sion de Martigny-le-bourg et de la plaine le 4 juin
» 1595 par une inondation de la rivière de la Dranse
» venant du lieu appelé Mauvoisin, dans la vallée
» de Bagnes.)

— » 3° Enfin, M. Ignace, ancien magistrat de
» Martigny, témoin oculaire de cette débâcle, a
» laissé des mémoires manuscrits où se trouve
» cette courte mais précieuse note :

» *1595, die 25 Maii, maxima inundatio aquarum*
» *prorumpentium ex valle Bagnearum; submersio*
» *burgi Martigniaci; deletio agrorum pagorumque*
» *intra paucas horas. Periere 70 homines noti, de*
» *ignotis non fit mentio: cæteris vero fugâ salutem*
» *quærentibus, omni fortuna ablata. Ditissimi paupe-*
» *rimi facti.* (1595, le 25 mai, très grande inondation
» des eaux sorties avec violence de la vallée de
» Bagnes; submersion de Martigny-le-bourg; des-
» truction des champs et des villages dans l'espace
» de peu d'heures. Outre les inconnus dont on ne
» fait pas mention, 70 personnes ont péri; les
» autres, qui ont cherché leur salut dans les mon-

» tagnes ont perdu toute leur fortune. Les plus riches sont devenus les plus pauvres.) »

Il est aussi question dans les chroniques d'une inondation de la Dranse en 1640 (21 septembre), mais le peu de traces qu'on en a relevé fait croire qu'elle fut moins désastreuse. Louis COURTHION.

LA PREMIÈRE FÊTE CIVIQUE A POMPAPLES

Les Conseils helvétiques votaient le 11 juillet 1798, et en application de la constitution, une loi obligeant tous les citoyens à prêter le serment civique.

Nous avons retrouvé le rapport adressé au sous-préfet de Cossonay par l'agent national de Pompaples, sur la manière dont la cérémonie se passa dans cette commune le 17 août 1798, et nous le reproduisons ci-dessous.

LIBERTÉ

EGALITÉ

L'Agence de Pompaple au Citoyen Sous-Préfet du District de Cossonay.

Pompaple, ce 20^e Aoust 1798.

Les citoyens de la commune de Pompaple se sont réunis avec ceux de la commune d'Orny pour prêter ensemble leur Serment. Ils se sont rendus dans une petite plaine vis à vis du Moulin de Bornus qui est à peu près à égale distance de ces deux villages. Ils y avoient planté le matin du 17^e un arbre de liberté. Un ministre a commencé la cérémonie par une prière à l'Être suprême et un discours religieux et patriotique adressé au peuple, ensuite est venu le Serment qui s'est prêté par tous les citoyens de Pompaple avec un vrai enthousiasme. Des Citoyens non actifs, des femmes, des filles avoient accouru en foule à cette cérémonie; elle avoit été précédée de danses et de chansons patriotiques; elle fut suivie de décharge de mousqueterie, de danses et de chansons patriotiques. La joie et l'espoir brilloient sur tous les visages. Le tout se passa entre les citoyens des deux communes avec cette cordialité, ce respect du aux personnes qui caractérise de vrais républicains. Après quoi on se sépara. Tous nos citoyens se rendirent dans notre Commune, on y prit un repas en commun et en plein air. La joie, l'espoir de la journée, le vin engagerent ce repas